

Rapport final

Présenté à la FÉECUM

Par

**B.CLAUDE.A MININGOU,
Vice-président académique**

Le 19 mars 2008

Tables des matières

Remerciements.....	3
Vice président académique.....	3
Planification annuelle.....	3
L'après-étude.....	4
Programme de tutorat et de mentorat.....	4
Conseil des vice-présidents académiques.....	4
Reconfiguration des programmes de premier cycle.....	4
Dossier génie (ordinateur portable).....	5
Bibliothèque Champlain.....	5
Paiement des droits de scolarité pour les étudiant.e.s.....	6
Évaluation des professeurs.....	6
Participation aux comités académiques.....	6
Sénat académique et autres comités.....	6
Réunion des vice-doyens et doyennes	7
Recommandations.....	8
Annexe	9
Dossiers en cours d'exécution	10

Remerciements

Par ce mandat qui m'a été accordé par les membres de la FÉÉCUM, j'ai pu bénéficier de l'ambiance, de l'expérience et apprendre de la résonance de travail des membres de l'exécutif, des employés de la FÉÉCUM, et des différents comités par lesquels j'y prenais part. Sur ce, j'aimerais adresser mes remerciements à mes collègues de la FÉÉCUM, aux employés de la FÉÉCUM, et à toutes les personnes par qui j'ai eu cette expérience.

Vice-président académique

Le vice-président académique est le cordon ombilical entre la Fédération des étudiantes et étudiants du Centre universitaire de Moncton, l'administration de l'Université de Moncton, les bibliothécaires et les professeurs. Il siège au Sénat académique de l'Université de Moncton en tant que représentant des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton. Il est également responsable de tous les dossiers étudiants qui ont trait à l'académique à l'Université de Moncton. Il siège aussi à plusieurs autres comités afin de représenter la voix étudiante.

Planification annuelle

Arrivé au poste de vice-président académique de la FÉÉCUM en avril 2007, je quitterai bientôt cette fonction pour laisser la place au nouveau vice-président académique. J'ai été conduit à ce poste l'année dernière par la manifestation des voix des membres de la FÉÉCUM. Entendu que ce mandat devait durer du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008. Le début de ce mandat marquait un mois plus tard à la fin de la session d'hiver. Alors pendant ce temps dit «mort », j'ai pris le soin de me fixer quelques objectifs. Ce sont, entre autres :

- M'informer des dossiers académiques passés et en cours d'exécution.
- Entrer en contact avec les responsables des programmes de mentorat et de tutorat.
- Établir une stratégie qui permettra de mieux épauler ces deux structures d'aide académique ou soutien à la réussite.
- Planifier et m'équiper pour les rencontres à venir afin de mieux représenter les intérêts des étudiants.
- Dynamiser et établir des objectifs qui vont motiver les rencontres avec les vice-présidents académiques.
- Faire une séance d'information à la fin de mon mandat avec la responsable sur la reconfiguration des programmes de premier cycle.
- M'organiser au maximum de mes capacités afin d'assister aux réunions assignées au vice-président académique.
- Assurer une bonne gestion des dossiers académiques en cours.
- Apporter un plus à la vie étudiante 'côté académique'.

Pour bien mener ce mandat, une planification a été élaborée. En quelques lignes, voici son développement.

L'après-étude

Les étudiants, à l'aube de la collation des grades, semblent être laissés à eux-mêmes. Ainsi, pour mieux outiller ces lauréat.e.s, le bureau du vice-président académique a décidé de dynamiser un espace dans le site de la FÉÉCUM afin de répondre à ce besoin. En effet, on peut y retrouver à cette section des éléments sine qua none pour les finissant.e.s à se préparer pour le marché du travail ainsi que plusieurs recommandations de sites importants à ce sujet.

Programme de tutorat et de mentorat

Ce volet a été introduit dans la planification du vice-président académique afin d'assurer une aide aux services des étudiants et étudiantes. Après avoir rencontré les responsables de ces programmes, il est advenu que notre aide serait surtout orientée vers la promotion des activités qu'ils feront pour les étudiant.e.s.

Conseil des Vice-présidents académiques

Le conseil ou comité des vice-présidents académiques compte les vice-présidents académiques de chaque conseil de faculté ou école. À l'origine, cette idée devait :
Premièrement, favoriser les entretiens entre le vice-président académique de la FÉÉCUM et les autres vice-présidents académiques des facultés et écoles.
Deuxièmement, donner une orientation stratégique sur le suivi de la reconfiguration des programmes dans les rencontres facultaires.
Troisièmement, par cet échange, mieux représenter les intérêts des étudiant.e.s de la FÉÉCUM. Mais, très vite, les entretiens prévus ont été changés à une communication informelle, compte tenu de la disponibilité et du temps qui nous étaient impartis. Mais, néanmoins, je reconnais qu'elle aurait pu être plus dynamique et mieux structurée.

Reconfiguration des programmes de premier cycle

À l'Université de Moncton, il existe deux types de formation : la formation fondamentale et la formation générale.

Par formation fondamentale, on comprend les cours dans le domaine d'étude et les cours dans les disciplines connexes. La formation générale, quant à elle, met en exergue les connaissances et les compétences que doit posséder l'étudiant.e à la fin de son programme d'étude. Elle possède neuf objectifs qui sont :

1. Initiation au travail intellectuel universitaire
2. Ouverture à l'autre et/ou internationalisation

3. Responsabilité sociale et citoyenne
4. Intégration des dimensions multidisciplinaires et/ou interdisciplinaire
5. Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences
6. Connaissance dans les domaines des arts et lettres
7. Pensée logique et critique
8. Capacité de s'exprimer en français
9. Capacité de s'exprimer en anglais

Le rapport final du comité consultatif de la reconfiguration des programmes de 1^{er} cycle a été adopté le 4 mai 2007 par le Sénat académique. Ce rapport est disponible sur le site de l'Université de Moncton.

Le chemin ou l'orientation que devait prendre la reconfiguration des programmes de premier cycle a été réalisé avec succès. Maintenant, il reste à transposer la structure actuelle que connaissent les facultés et les écoles aux nouvelles réalités passant par l'intégration de ces objectifs élaborés. Dans cette intégration, plusieurs facultés doivent réduire le nombre de crédits requis pour l'obtention d'un baccalauréat à l'Université de Moncton. L'exigence pour les langues établies se résumera en un certain nombre de crédits spécifiques. L'exigence du français sera déterminée à partir d'un examen d'entrée qui permettra de déterminer le nombre de crédits de français que l'étudiant.e devra suivre afin de répondre à l'exigence requise pour la capacité en français.

Pour l'horaire de la mise en marge de la reconfiguration ou pour plus d'information, consultez les documents disponibles sur le site de l'Université.

Dossier génie (ordinateur portable)

Ce dossier concerne les frais encourus et la finalité de l'utilisation de l'ordinateur portable fourni aux étudiant.e.s de génie. Lorsque je faisais la planification, il y avait toujours un litige, mais cela n'a pas pris longtemps pour qu'il y ait une résolution et une entente entre les deux parties. Dorénavant, l'opportunité est offerte à chaque étudiant.e qui termine son programme d'enseignement en tant qu'étudiant.e de génie de conserver son ordinateur portable, tenant compte que ce dernier règle les frais associés à cette action.

Bibliothèque Champlain

Cette section figure comme un élément, dans la planification pour service de rappel, afin que le vice président académique s'assure de vérifier et d'encourager l'amélioration des services fournis par la bibliothèque. Aussi, elle permet au vice-président académique de s'assurer que la bibliothèque conserve ses standards en matière de services offerts à la population étudiant.e.s. et aux besoins d'améliorer ce service.

Ainsi, lors de ma dernière visite à la bibliothèque, j'ai pu échanger avec le responsable qui m'a laissé savoir que les conditions en matière de prix des photocopies devraient changer avec le contrat affilié à la photocopieuse qui arrive à terme en 2008. Alors, on devrait voir une amélioration de ce côté. Je peux également remarquer qu'il y a eu des

restructurations à la bibliothèque Champlain afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des étudiant.e.s.

Paiement des droits de scolarité pour les étudiant.e.s

L'objectif de cette section dans la planification était juste d'assurer un suivi si jamais il y aurait un étudiant qui serait dans une condition difficile d'assurer le paiement de ses frais de scolarité, mais muni d'une raison indépendante de sa volonté. En effet, il existe un comité qui est tenu d'examiner ces genres de cas exceptionnels. Le vice-président académique est un membre de ce comité.

Évaluation des professeurs

Cette année, spécialement, l'évaluation des professeurs a été administrée par un formulaire qui a été établi par la FÉÉCUM. Je dois vous dire que ce fut un des chevaux de bataille de la présidente. Après la première évaluation, selon un sondage bouche à oreille, nous avons effectué des changements que vous remarquerez à la prochaine évaluation. Nous reconnaitrons que dans l'ensemble, pour une première sortie, la FÉÉCUM a quand même su répondre aux besoins des étudiants, mais il n'en demeure pas moins que cette fiche d'évaluation puisse subir encore des modifications afin de répondre aux critiques des étudiant.e.s.

Participation aux comités académiques

La deuxième phase de cette fonction de vice-président académique était d'assister à des réunions subdivisées en plusieurs instances académiques.

Sénat académique et autres comités

Avant de parler des réunions auxquelles j'ai assisté, laissez-moi vous dire, pour certains, ou rappeler pour d'autres, en quelques lignes, ce qu'est le Sénat académique de l'Université de Moncton.

Le Sénat académique est souverain dans son domaine, il est l'organisme d'autorité qui exerce le contrôle sur l'académique, les études, l'enseignement et toutes les activités universitaires dans l'ensemble de chacune des parties de l'Université. Il possède également les pouvoirs de conduire, diriger et régler toutes les affaires de l'Université, relatives à l'enseignement et à la recherche.

Le bureau de direction du Sénat académique et le comité conjoint de la planification sont des instances qui relèvent du Sénat académique.

Ces différentes instances préparent des dossiers administratifs et académiques qui sont ensuite soumis au Sénat académique pour approbation.

Le bureau de direction veille à l'application des politiques du Sénat, établit l'ordre du jour des réunions du Sénat académique, et j'en passe.

Le comité conjoint de la planification a pour objet de préparer et de recommander au Sénat et au conseil une politique générale de développement de l'Université de Moncton.

Il y a eu quatre rencontres au Sénat durant mon mandat dont je vais vous faire un résumé :

Il a été adopté :

- Le rapport sur la reconfiguration des programmes de premier cycle.
- Qu'il y ait une modification à la politique relative au statut de professeure ou professeur associé.e, chercheuse ou chercheur associé.e et chercheuse et chercheur invité.e.
- Qu'il ait la création de statut de clinicienne ou clinicien associé.e.
- La modification aux statuts et règlements (article 89 et 90.1).
- Modifications aux règlements universitaires des deuxième et troisième cycles.
- Création d'une maîtrise en science infirmière.
- Le rapport du comité de sélection des grades honorifiques.
- Création du baccalauréat en administration des affaires - concentration en système d'information organisationnelle -régime coopératif.
- Création du DPSY (Doctorat en psychologie).

L'évaluation de plusieurs programmes d'études à l'Université de Moncton a été adoptée. Les autres points discutés sont d'ordre administratif.

Notez bien que la liste fournie des décisions qui ont été prises n'est pas exhaustive.

Je finis cette partie en soulignant que la participation des représentants de premier et de deuxième cycle a été visible et a contribué à améliorer la visibilité et la cause étudiante.

Réunion des Vice-doyens et doyennes

Elle n'est pas une structure décisionnelle, mais, néanmoins, son existence permet de présenter facilement les préoccupations des étudiant.e.s et de travailler pour une amélioration. Comme son nom l'indique, elle est en majorité constituée des vice-doyens et doyennes des facultés et écoles. Plusieurs discussions permettent à chaque représentant de véhiculer sa pensée et sa philosophie, ce qui permet à l'Université d'en tenir compte dans ses orientations et ses prises de décision.

Aux termes de mon mandat, il apparaît clairement que certains de mes objectifs ont été exécutés avec succès, d'autres avec un moindre succès. Bien que la cause étudiante ait été entendue par ma voix, il n'en demeure pas moins qu'il faille faire plus d'effort et appliquer d'autres stratégies pour mieux se faire entendre, tant au niveau des responsables de l'Université, que des décideurs de l'avenir du secteur postsecondaire. En somme, je dois avouer que ce fut une expérience enrichissante, tant dans le plan d'apprentissage, de connaissances, de représentation, que relationnel. J'aimerais finir par ces mots d'encouragement aux employés de la FÉÉCUM. Je vous félicite pour votre beau travail.

Tous ensemble, pour la cause étudiante, gardons espoir car le meilleur reste à venir. Et surtout, n'oublions pas de toujours aller de l'avant.
Bon succès à Monsieur Robichaud, le nouveau vice-président académique.

Recommandations

Quelques recommandations peuvent suivre ce rapport :

1. Qu'une demande soit soumise afin que les nouveaux membres du Sénat académique soient formés avant leur entrée en fonction.
2. Que chaque vice-président entrant en fonction ait au moins un stage de vacances d'au moins deux semaines afin de s'informer des dossiers académiques.
3. Que le nouveau vice-président académique puisse dynamiser encore plus le comité des vice-présidents académiques.
4. Que les changements concernant les règlements universitaires prévus soient publiés par le nouveau vice-président académique.
5. Que les représentants de première et de deuxième cycle soient récompensés au gala para académique par un certificat de reconnaissance.
6. Que ces représentants présentent un compte rendu au C.A de la FÉÉCUM.

Annexe

Planification annuelle à joindre.

Dossiers en cours d'exécution

- **Choix du ou de la porte-parole des finissant.e.s**
- **Séance d'information sur la reconfiguration avec madame Lise Dubois**
- **Collation des diplômes 2008**
- **Relevé de notes officiel et attestation d'inscription soumis au bureau du recteur :**

Trois points à retenir :

- Que chaque étudiant.e inscrit.e ait droit à une attestation d'inscription gratuite.
- Que chaque étudiant.e inscrit.e ait droit à un relevé de notes officiel gratuit.
- Que chaque finissant.e soit doté.e d'un relevé de notes officiel gratuit lorsqu'il.elle termine son programme d'enseignement à l'Université de Moncton.